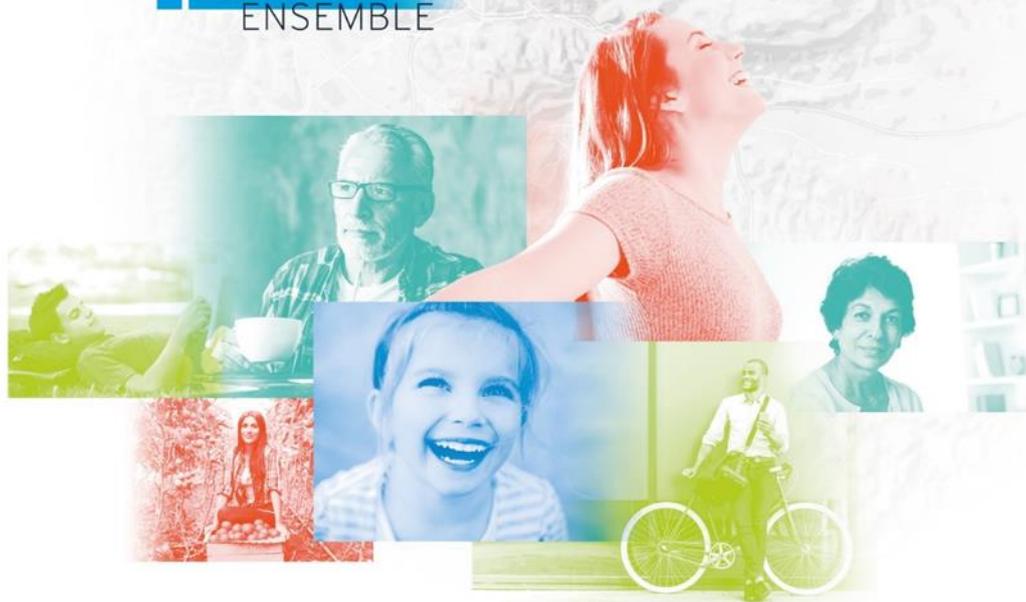


CONSTRUISONS
ENSEMBLE



LE PAYS D'AIX
DE DEMAIN

VENTABREN

4.1 F- ANNEXE REGLEMENT ECRIT : FICHES PATRIMOINE BATI

PLUi du Pays d'Aix approuvé le 05 décembre 2024

Patrimoine Bâti Ponctuel

IDENTIFIANT	COMMUNE	ADRESSE	CADASTRE	APPELLATION	PRESCRIPTION REGLEMENTAIRE	DENOMINATION	COMPLEMENT DE DENOMINATION	SIECLE
P797	VENTABREN	Roquefavour	BO0038	Camp de Marius	PONCTUEL	Oppidum	rempart ; mur	Antiquité
B798	VENTABREN	521 chemin de Mont Meyan	BK0024	Bastide Les Vences	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Bastide	alignements d'arbres ; mur de clôture ; parc ; statue	17e siècle
P799	VENTABREN	375 carraire de la baronne	BC0071	Pigeonnier de La Baronne	PONCTUEL	Pigeonnier		18e siècle
B800	VENTABREN	375 carraire de la baronne	BC0071	Bastide La Baronne	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Bastide	mur ; fontaine ; élément de jardin	20e siècle
P801	VENTABREN	3173, route de l'aqueduc	BN0011	Ancienne gare Roquefavour	PONCTUEL	Gare	réservoir ferroviaire; mur de soutènement; halte ferroviaire; remise ferroviaire	19e siècle
B802	VENTABREN	Lieudit Château Blanc	AY0115	Château Blanc	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Bastide	dépendances ; bergerie ; cour ; jardin ; escalier ; éléments de jardin ; terrasse	17e siècle
P803	VENTABREN	2224, route de Berre	AY0088	Canal de Marseille	PONCTUEL	Pont		19e siècle
P804	VENTABREN	2224, route de Berre	BD0258	Canal de Marseille	PONCTUEL	Pont		19e siècle
B805	VENTABREN	2069 ancien chemin d'Aix bas	AZ0258	Bastide de Peyres	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Bastide	escalier; terrasse; portail; jardin ; bassin ; parc	19e siècle
P806	VENTABREN	50, route de Coudoux	AH0023	Moulin de la Recense	PONCTUEL	Moulin	lavoir; fontaine; pigeonnier; aire de battage; clôture; alignement d'arbres	18e siècle
B807	VENTABREN	113, chemin de Maralouine	AS0368	Domaine de Val- Lourdes	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Bastide	parc; alignement de platanes; terrasses; escalier; bassin	18e siècle
P808	VENTABREN	4547, route de Roquefavour	BN0007	Pigeonnier Roquefavour	PONCTUEL	Pigeonnier		
P809	VENTABREN	4174 B roquefavour	AO0017	Four banal Roquefavour	PONCTUEL	Four		18e siècle

Patrimoine Bâti Ponctuel

IDENTIFIANT	COMMUNE	ADRESSE	CADASTRE	APPELLATION	PRESCRIPTION REGLEMENTAIRE	DENOMINATION	COMPLEMENT DE DENOMINATION	SIECLE
P810	VENTABREN	4174B, Roquefavour	AO0142	Moulin du Martinet (ou de Roquefavour)	PONCTUEL	Moulin à eau	platane; terrasse; mur de soutènement; dépendance	
P811	VENTABREN	81, chemin Fontvieille	AM0008	Abreuvoir de Fontvieille	PONCTUEL	Abreuvoir	vasque en pierre; mur	
P812	VENTABREN	853, chemin du vieux château	AC0032	Moulin de Ventabren	PONCTUEL	Moulin		20e siècle
P813	VENTABREN	117, avenue Victor Hugo	AM0367	Fontaine Puits neuf	PONCTUEL	Fontaine		18e siècle
P814	VENTABREN	117, avenue Victor Hugo	AL0030	Lavoir du puit neuf	PONCTUEL	Lavoir		19e siècle
P815	VENTABREN	325, ancien chemin d'Aix haut	AM0337	Oratoire des Mourades	PONCTUEL	Oratoire		19e siècle
P816	VENTABREN	3936, route de Berre	AI0021	Lavoir Fons Vicarii	PONCTUEL	Lavoir		19e siècle
B817	VENTABREN	614, chemin des grandes terres	BL0096	Bastide Château noir	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Bastide	jardin ; alignement d'arbres ; dépendances ; parc ; bassin ; terrasse	19e siècle
B818	VENTABREN	566 route de coudoux	AH0001	Bastide Le Mas des Platanes	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Bastide	boisement ; parc ; bassin	18e siècle

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B798	VENTABREN	Appellation : Bastide Les Vences
Elément patrimonial : Bastide Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions : alignements d'arbres ; mur de clôture ; parc ; statue
Localisation : 521 chemin de Mont Meyan		Cadastre Parcelles n°: BK0024
Siècle : 17e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : La bastide est constituée d'un long corps de bâtiment de faible épaisseur. Les façades enduites ont un ordonnancement des ouvertures sur les façades principales (nord et sud), avec un débord de toiture maçonné. Elle est implantée sur le mur de clôture en moellons enduits, en bordure de chemin. Un parc arboré au nord et sud comporte deux majestueux alignements de platanes et des statues de pierre.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



Source : COMMUNE



Source : GOOGLE2008



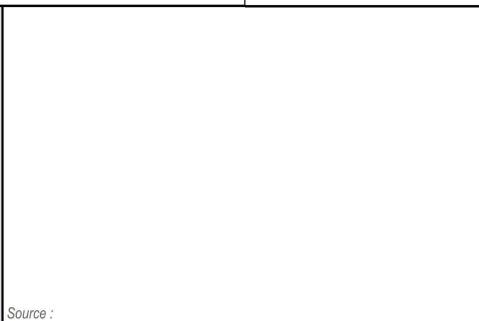
Source : Orthophoto IGN 2018

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B800	VENTABREN	Appellation : Bastide La Baronne
Elément patrimonial : Bastide Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions : mur ; fontaine ; élément de jardin
Localisation : 375 carraire de la baronne		Cadastre Parcelles n°: BC0071
Siècle : 20e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : Il s'agit de l'implantation d'une bastide disparue dont il reste un corps de ferme d'un étage, aux façades enduites sous une toiture à deux pans. La façade sud principale est en pignon., avec un niche dans l'axe central. Un mur de pierre avec d'anciennes constructions de jardin dont une fontaine sont situés au sud du bâtiment principal. Il s'agit de l'ancienne maison de campagne des seigneurs de Ventabren.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



Source : COMMUNE



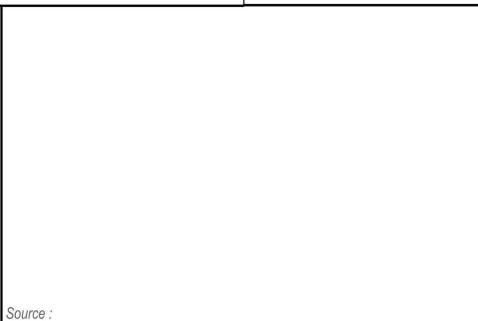
Source :



Source : Orthophoto IGN 2018

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B802	VENTABREN	Appellation : Château Blanc
Elément patrimonial : Bastide Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions : dépendances ; bergerie ; cour ; jardin ; escalier ; éléments de jardin ; terrasse
Localisation : Lieudit Château Blanc		Cadastre Parcelles n°: AY0115
Siècle : 17e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : La bastide de deux étages est d'emprise proche du carrée avec une toiture à quatre pans. ses façades ordonnancées sont enduites. Celle au sud à 3 travées. Une série de dépendances de 2 étages est accolée à la bastide au nord, dont une ayant une façade de présentation sur le jardin ouvert à l'est. Des dépendances au sud, non accolées et plus basses, encadrent le jardin. Le jardin est aboré, en restanque avec des éléments de jardin tel que des escaliers de pierre, bassins... Bergerie		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B805	VENTABREN	Appellation : Bastide de Peyres
Elément patrimonial : Bastide Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions : escalier; terrasse; portail; jardin ; bassin ; parc
Localisation : 2069 ancien chemin d'Aix bas		Cadastre Parcelles n°: AZ0258
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : La bastide de forme dense est d'un étage, en promontoire sur une terrasse bâtie. Deux escaliers symétriques monumentaux en descendent vers le jardin ordonnancé et ses ornements (bassins, allées de buis). La façade est enduite sans modénatures. La toiture à 4 pentes possède des génoises à 3 rangs. Un parc arboré avec d'autres éléments de jardin (bassin) est située au nord. Un portail monumental en pierre de taille et sculptures est situé à l'ouest.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B807	VENTABREN	Appellation : Domaine de Val-Lourdes
Élément patrimonial : Bastide Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions : parc; alignement de platanes; terrasses; escalier; bassin
Localisation : 113, chemin de Maralouine		Cadastre Parcelles n°: AS0368
Siècle : 18e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : La bastide est constituée d'un corps principal longitudinal, sous une toiture à 4 pentes. Elle a 2 étages avec des façades ordonnancées enduites avec moulures en pierres en encadrements de baies et chainages. Des alignements de platanes majestueux sont situés au sud en contrebas de la terrasse avec un escalier en pierre. Le parc boisé est situé à l'ouest.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2 Prescriptions spécifiques :
 <small>Source : COMMUNE</small>		 <small>Source : Orthophoto IGN 2016</small>

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B817	VENTABREN	Appellation : Bastide Château noir
Élément patrimonial : Bastide Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions : jardin ; alignement d'arbres ; dépendances ; parc ; bassin ; terrasse
Localisation : 614, chemin des grandes terres		Cadastre Parcelles n°: BL0096
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : Il s'agit d'une maison noble en pierre de taille d'un étage et 5 travées ordonnancées. Des décorations taillées dans la pierre marquent les encadrements, les bandeaux des niveaux et l'égoût de toit. La toiture à 4 pans est en tuile mécanique. Sa forte pente et des décorations au faitage sont singuliers. Un escalier extérieur avec perron à balustrade marque la travée centrale. Une terrasse plantée d'alignements d'arbres est au sud et un boisement de pins au nord.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2 Prescriptions spécifiques :
 <small>Source : COMMUNE</small>		 <small>Source : Orthophoto IGN 2016</small>

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B818	VENTABREN	Appellation : Bastide Le Mas des Platanes
Elément patrimonial : Bastide Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions : boisement ; parc ; bassin
Localisation : 566 route de coudoux		Cadastre Parcelles n°: AH0001
Siècle : 18e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : La bastide d'un étage, est constituée d'un long corps de bâtiment de faible épaisseur qui a fait l'objet d'extensions au nord et à l'ouest. La toiture est à 4 pans. Les façades principales, nord et sud, sont ordonnancées par 5 travées. Un jardin au sud est marqué par 4 platanes et des aménagements paysagers de buis. Un bosquet boisé plus au sud est peuplé de pins majestueux.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



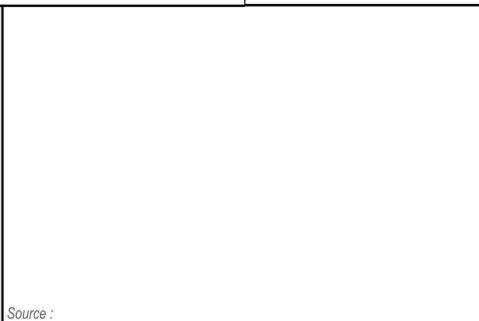
METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P797	VENTABREN	Appellation : Camp de Marius
Elément patrimonial : Oppidum Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions : rempart ; mur
Localisation : Roquefavour		Cadastre Parcelles n°: BO0038
Siècle : Antiquité	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : Il s'agit des fondements d'un habitat perché et fortifié celto-ligure. L'oppidum se développe selon un plan régulier dont il reste des traces d'une banquette courant le long de murs et de four ou de foyer dans plusieurs habitations. Un bastion commande la porte principale du site. des restes du rempart nord comporte un appareillage de pierre dont certaines taillées. L'est du site donne sur l'à pic de la falaise des gorges de l'Arc.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



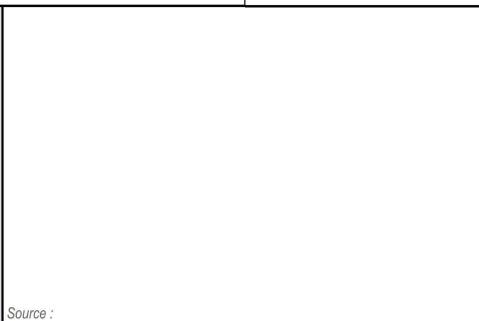
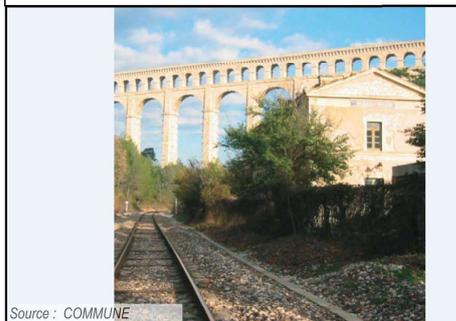
METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P799	VENTABREN	Appellation : Pigeonnier de La Baronne
Elément patrimonial : Pigeonnier Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : 375 carraire de la baronne		Cadastre Parcelles n°: BC0071
Siècle : 18e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : Le pigeonnier est de base circulaire, de profil tronqué. Il est en moellons non enduit interrompu à mi-hauteur par un rang de céramique couleur ocre-roux. La toiture est constituée de deux pans orientés au sud. Il fait partie de l'ancien domaine de la bastide de la Baronne dont il reste la ferme. Sous chaque pan de toiture avecgénoise, une ouverture existe.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



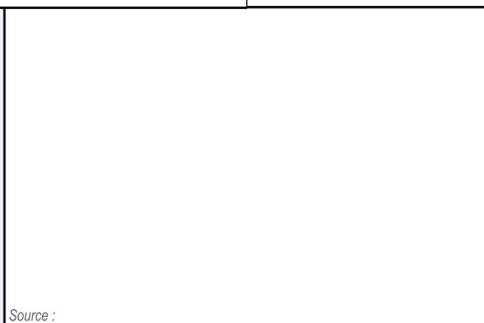
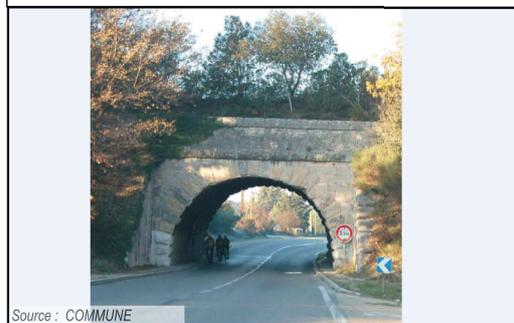
METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P801	VENTABREN	Appellation : Ancienne gare Roquefavour
Elément patrimonial : Gare Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions : réservoir ferroviaire; mur de soutènement; halte ferroviaire; remise ferroviaire
Localisation : 3173, route de l'aqueduc		Cadastre Parcelles n°: BN0011
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : La gare est constituée de 4 édifices. la agre d'un étage aux façades enduites et moulurées avec briques et pierre de taille en c=encadrement de baies et chainage. Le réservoir est de forme ocotogonale, la partie basse en pierre et haute en brique. La halte ferrée (en vis-à-vis de la gare) est en rez-dechaussée aux façades enduites avec des chainageset encadrements en brique et pierre (moins présente que pour la gare). La remise a un vaste toit à 4 pentes avec chainage en pierre.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



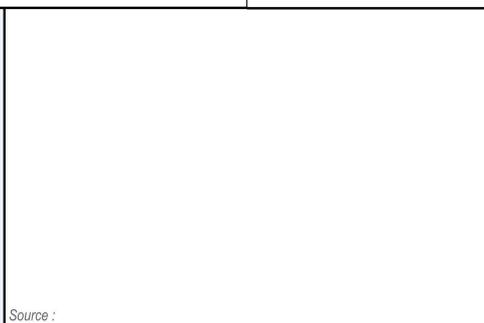
METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P803	VENTABREN	Appellation : Canal de Marseille
Elément patrimonial : Pont Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : 2224, route de Berre		Cadastre Parcelles n°: AY0088
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : Le canal de Marseille a été construit de 1839 à 1854 par Franz Mayor de Montricher pour desservir la ville de Marseille en amenant les eaux de la Durance. Son parcours de 80 km cumule de nombreux ouvrages d'arts, pont, tunnels, réservoirs, aqueduc... Le pont est en pierre calcaire taillée. L'arc en plein cintre, les couronnements et le tablier ont un écharissage en relief ; celui des pierres de remplissage est plus lisse. Les murs de soutènement latéraux sont également en pierre de même style.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2 Prescriptions spécifiques :



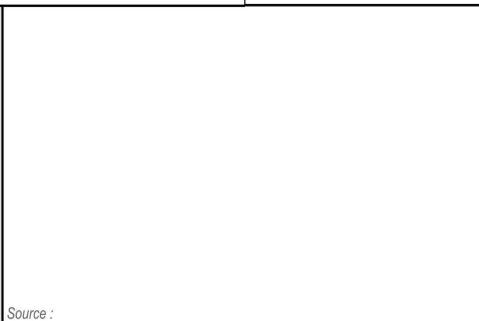
METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P804	VENTABREN	Appellation : Canal de Marseille
Elément patrimonial : Pont Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : 2224, route de Berre		Cadastre Parcelles n°: BD0258
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : Le canal de Marseille a été construit de 1839 à 1854 par Franz Mayor de Montricher pour desservir la ville de Marseille en amenant les eaux de la Durance. Son parcours de 80 km cumule de nombreux ouvrages d'arts, pont, tunnels, réservoirs, aqueduc... Le pont est en pierre calcaire taillée. L'arc surbaissé est en pierre à l'écharissage lisse en bordure comme celles du tablier. La rembarde est en fer forgé aux motifs d'ogive, terminée par 4 pierres massives.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2 Prescriptions spécifiques :



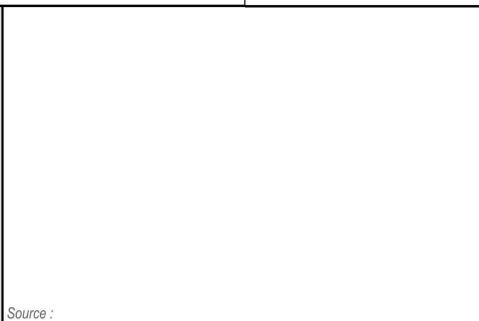
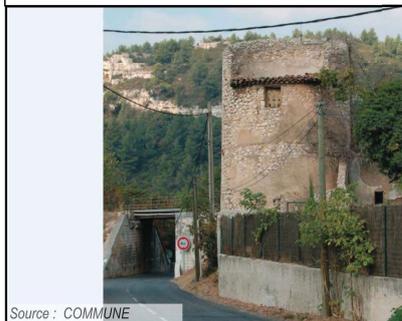
METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P806	VENTABREN	Appellation : Moulin de la Recense
Élément patrimonial : Moulin Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions : lavoir; fontaine; pigeonnier; aire de battage; clôture; alignement d'arbres
Localisation : 50, route de Coudoux		Cadastre Parcelles n°: AH0023
Siècle : 18e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : Le moulin à huile est constitué de 3 parties bâties d'un étage, accolées longitudinalement. Les parties est et ouest sont d'usage agricole et artisanal. Leurs façades sont en moellons ou partiellement enduites à l'ordonnancement simple avec un pige Les encadrements de baies sont travaillés en pierre sculptée. Celui au centre a une façade ordonnancée au 1er étage avec un escalier le desservant et une terrasse. Le nom "Recense" vient du type d'extraction.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P808	VENTABREN	Appellation : Pigeonnier Roquefavour
Élément patrimonial : Pigeonnier Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : 4547, route de Roquefavour		Cadastre Parcelles n°: BN0007
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : Le pigeonnier est de forme cylindrique avec la partie sommitale tronquée. Sa toiture a disparue. Un enclos muré est situé à son pied, en partie Est. Il est en moellons cellés au mortier. Il faisait parti du château de Roquefavour situé au sud.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



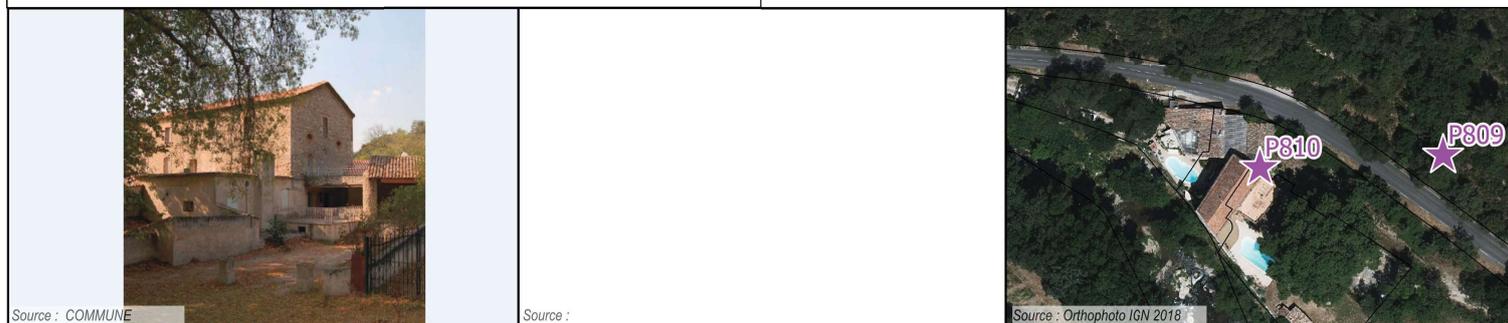
METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P809	VENTABREN	Appellation : Four banal Roquefavour
Elément patrimonial : Four Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : 4174 B roquefavour		Cadastre Parcelles n°: AO0017
Siècle : 18e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : Le four banal est un bâtiment en rez-de chaussée constitué de moellons et de tuiles de récupération liés au mortier, non enduit. Les murs subsistent mais la toiture a disparue. Le four en pierre de taille est bien conservé. Les linteaux sont constitués d'un pan de bois. Une pièce annexe accolée permettait le stockage du bois et le couchage du mitron. Le bâtiment est inséré dans la pente de la colline à proximité immédiate du moulin du Martinet.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P810	VENTABREN	Appellation : Moulin du Martinet (ou de Roquefavour)
Elément patrimonial : Moulin à eau Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions : platane; terrasse; mur de soutènement; dépendance
Localisation : 4174B, Roquefavour		Cadastre Parcelles n°: AO0142
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : Le moulin est de 3 étages en moellon non enduit. Les chainages et encadrements de baies sont en pierre de taille et brique pour les cintres. Il servait à broyer le cuivre puis devint une minoterie. Une vaste terrasse surplombe l'Arc. Un platane bicentenaire y est planté en majesté. Un bâtiment annexe en rez-de-chaussée le long de la voie, est enduit avec brique apparente en cintre des baies et bastaing de bois horizontaux.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :

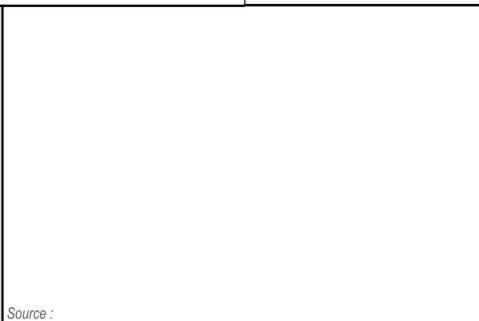


METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P811	VENTABREN	Appellation : Abreuvoir de Fontvieille
Elément patrimonial : Abreuvoir Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions : vasque en pierre; mur
Localisation : 81, chemin Fontvieille		Cadastre Parcelles n°: AM0008
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : En contrebas du vieux village, sur le chemin une fontaine est insérée dans la colline. Elle est en pierre de taille avec un arc en plein cintre qui abrite une vasque en pierre calcaire d'un seul morceau. Sa forme évoque un abreuvoir. Le canon est situé sur le côté entre deux pierres. Une calade y est construite à son pied. La dénomination Fontvieille renvoie à l'ancienneté de la captation de la source.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



Source : COMMUNE



Source :



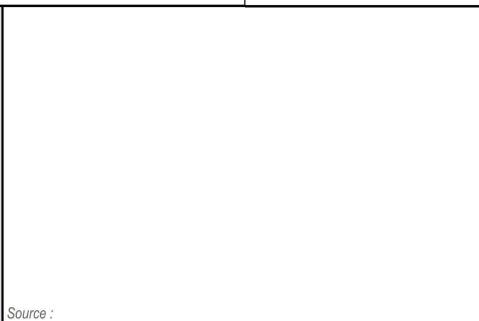
Source : Orthophoto IGN 2018

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P812	VENTABREN	Appellation : Moulin de Ventabren
Elément patrimonial : Moulin Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : 853, chemin du vieux château		Cadastre Parcelles n°: AC0032
Siècle : 20e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : Le moulin à vent est d'un étage de forme circulaire, aux façades enduites. Des pierres de tailles encadrent les ouvertures, dont la porte en plein cintre avec clef de voute, et le couronnement du bâtiment. Sa toiture conique a une couverture en bois. A l'origine, il s'agissait d'une éolienne pour alimenter le village des eaux du canal jusqu'au bassin du château, en actionnant la pompe à vent. Suite à l'électrification des pompes en 1927, le moulin a été reconstruit en 1967 (style Daudet).		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



Source : COMMUNE



Source :



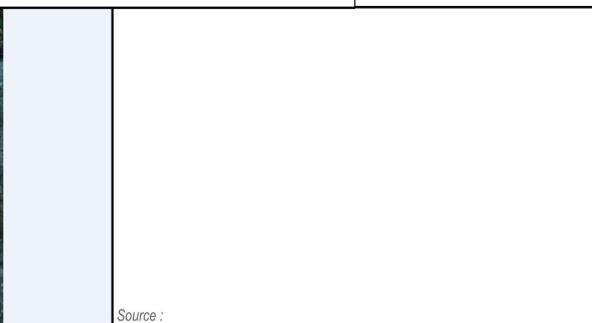
Source : Orthophoto IGN 2018

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P813	VENTABREN	Appellation : Fontaine Puits neuf
Elément patrimonial : Fontaine Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : 117, avenue Victor Hugo		Cadastre Parcelles n°: AM0367
Siècle : 18e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : La fontaine est une stèle de pierre taillée avec des motifs de style classique en haut relief. Deux canons alimentent un bassin. Cette source préexistait à la création de la stèle qui correspond à son amélioration suite à la diminution du débit Cette source est située en vis-à-vis du lavoir du Puits Neuf.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



Source : COMMUNE



Source :



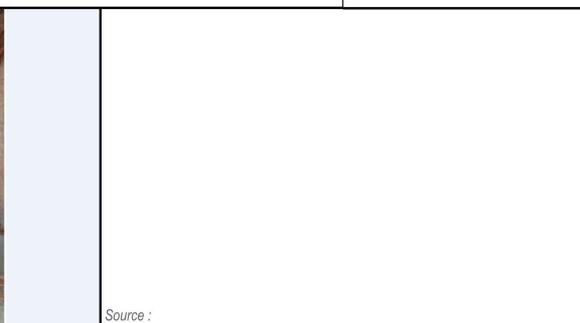
Source : Orthophoto IGN 2018

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P814	VENTABREN	Appellation : Lavoir du puit neuf
Elément patrimonial : Lavoir Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : 117, avenue Victor Hugo		Cadastre Parcelles n°: AL0030
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : Le lavoir est un bâtiment en contrebas de la route départementale et en vis à vis de la fontaine du Puits neuf. Leur construction semble être conjointe. Il est constitué d'un bassin cimenté, couvert d'une toiture en tuile à 2 pans et clos sur 3 côtés par des murs en moellons jointés.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



Source : COMMUNE



Source :



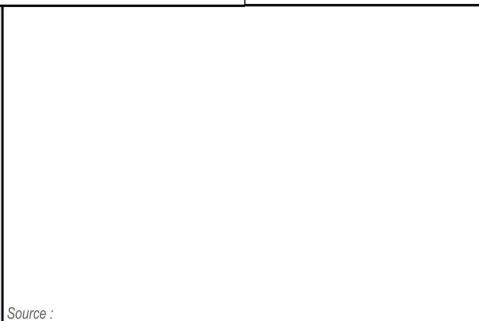
Source : Orthophoto IGN 2018

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P815	VENTABREN	Appellation : Oratoire des Mourades
Elément patrimonial : Oratoire Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : 325, ancien chemin d'Aix haut		Cadastre Parcelles n°: AM0337
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : Cet oratoire est un bâti de base carrée en pierre grossièrement taillée et maçonnées à gros joints. Il est couvert d'une toiture de tuile à 2 pans. Une niche comporte une statue de Vierge. Il est situé en contrebas du village, sur la route qui conduisait à Aix avant l'époque contemporaine et la création des routes départementales, sur un mur de soutènement d'une restanque.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



Source : COMMUNE



Source :



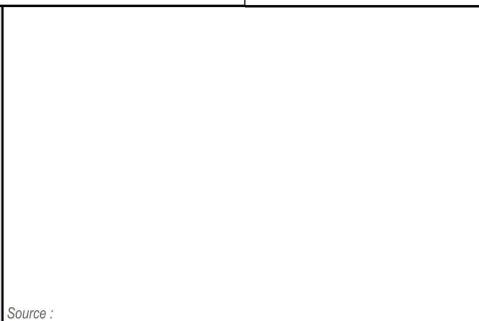
Source : Orthophoto IGN 2018

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P816	VENTABREN	Appellation : Lavoir Fons Vicarii
Elément patrimonial : Lavoir Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : 3936, route de Berre		Cadastre Parcelles n°: AI0021
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : Cet ancien bassin public alimenté par l'eau d'une source. Il s'agit d'un bassin cimenté sur un sol de terre battue. Il est couvert d'une toiture semi-circulaire et partiellement clos. Ses murs sont en moellons non enduits. Des piliers de pierres partiellement taillées soutiennent la toiture. Il se trouve à l'écart du village. Son usage a été progressivement abandonné durant le 19e siècle.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



Source : COMMUNE



Source :



Source : Orthophoto IGN 2018

Patrimoine Bâti Linéaire

IDENTIFIANT	COMMUNE	ADRESSE	CADASTRE	APPELLATION	PRESCRIPTION REGLEMENTAIRE	DENOMINATION	COMPLEMENT SUR DENOMINATION	SIECLE
L29	VENTABREN	Le Cavaou ; les Gourgoulons ; Chante- Grillet ; Roquefavour	BO0039 ; BM0001 ; BL0001 etc	Canal de Marseille	LINEAIRE	Canal	pont ; tunnel ; aqueduc	19e siècle

Identifiant PLUi : L29	VENTABREN	Appellation : Canal de Marseille
Elément patrimonial : Canal Typologie : LINEAIRE		Dénomination complémentaires et précisions : pont ; tunnel ; aqueduc
Localisation : Le Cavaou ; les Gourgoulons ; Chante-Grillet ; Roquefavour		Cadastre Parcelles n°: BO0039 ; BM0001 ; BL0001 etc
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : NON - Architectural : OUI	
Description : Le canal de Marseille a été construit de 1839 à 1854 par Franz Mayor de Montricher pour desservir la ville de Marseille en amenant les eaux de la Durance. Son parcours de 80 km cumule de nombreux ouvrages d'arts, pont, tunnels, réservoirs, aqueduc... 17 km sont en souterrain. Le canal est en béton, les ouvrages aériens en pierre ou en pierre et brique. La prise d'eau est située au niveau du pont de Pertuis.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme Article du PLUi
		Prescriptions spécifiques :

